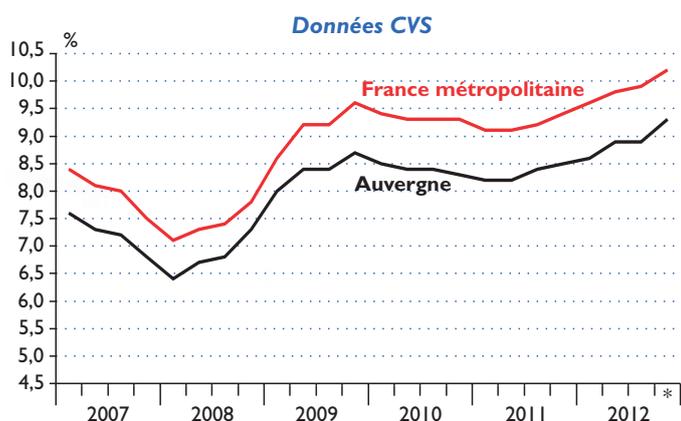


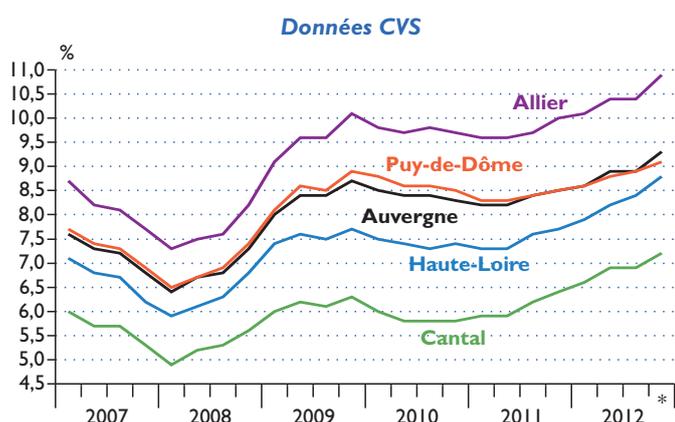
► **Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle**



*T4 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

► **Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle**



*T4 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

L'Auvergne n'échappe pas à la hausse du chômage

Le 4^e trimestre 2012 s'achève sur une hausse du taux de chômage dans l'ensemble des régions métropolitaines. Le phénomène est particulièrement marqué dans certaines d'entre elles. En Auvergne, le taux de chômage atteint 9,3 % en données corrigées des variations saisonnières, soit 0,4 point de plus qu'au trimestre précédent. Sur un an, l'augmentation de 0,8 point traduit une nette dégradation du marché du travail régional.

Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le taux de chômage s'élève à 10,2 %, soit 0,3 point de plus qu'au trimestre précédent et 0,8 point de plus qu'un an auparavant.

Aggravation marquée en Haute-Loire et dans l'Allier

Le taux de chômage du département de l'Allier dépasse toujours nettement la moyenne nationale. Atteignant 10,9 % au 4^e trimestre 2012, il augmente de 0,5 point par rapport au 3^e trimestre 2012. En évolution annuelle, sa progression est conséquente : + 0,9 point.

Situé à 7,2 %, celui du Cantal atteint son plus haut niveau depuis le début des années 2000. Il augmente de 0,3 point par rapport au trimestre précédent et de 0,8 point sur un an.

Le taux de chômage altiligérien s'élève à 8,8 % au dernier trimestre 2012, après une hausse du même niveau que la moyenne régionale. C'est le taux le plus élevé enregistré en Haute-Loire depuis 1982. Ce département est celui qui connaît, sur un an, la dégradation la plus nette du marché du travail (+ 1,1 point).

Dans le Puy-de-Dôme, le taux de chômage est de 9,1 % et s'accroît de 0,2 point par rapport au 3^e trimestre 2012. Sa progression sur un an est plus limitée que dans les autres départements auvergnats : + 0,6 point.

► **Alain BATIFOULIER, Insee**

► **Méthodologie**

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

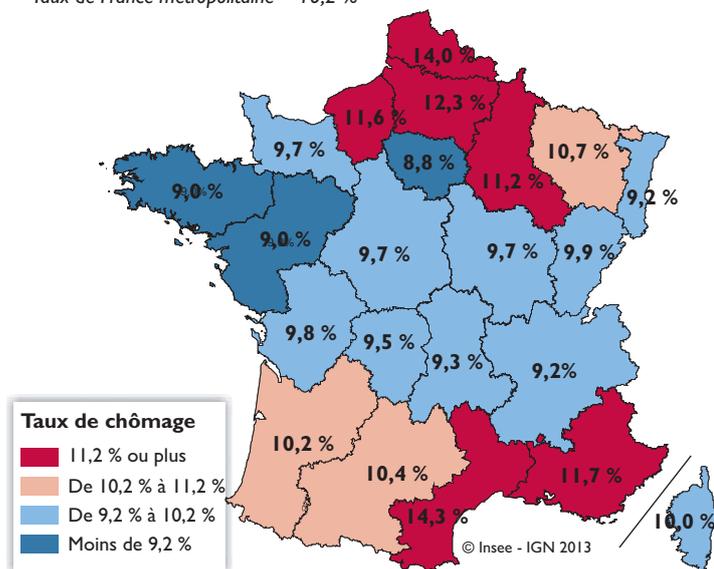
	2011	2012			
	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre*
Allier	10,0 %	10,1 %	10,4 %	10,4 %	10,9 %
Cantal	6,4 %	6,6 %	6,9 %	6,9 %	7,2 %
Haute-Loire	7,7 %	7,9 %	8,2 %	8,4 %	8,8 %
Puy-de-Dôme	8,5 %	8,6 %	8,8 %	8,9 %	9,1 %
Auvergne	8,5 %	8,6 %	8,9 %	8,9 %	9,3 %
France métropolitaine	9,4 %	9,6 %	9,8 %	9,9 %	10,2 %

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 4^e trimestre 2012

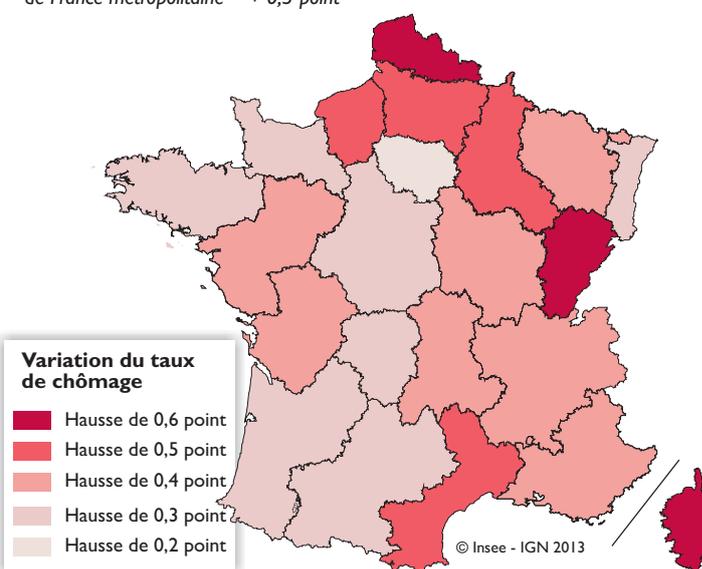
Taux de France métropolitaine = 10,2 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation des taux de chômage régionaux entre le 3^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2012

Variation du taux de France métropolitaine = + 0,3 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne